

apprécient tout au poids de l'or : le critérium n'est pas toujours juste. Nos professeurs classiques, nos instituteurs et institutrices, il est vrai, ne sont pas suffisamment rémunérés. Mais il est injuste d'en conclure qu'ils sont inférieurs à ceux qui sont plus grassement payés. Il ne faut pas oublier que le zèle, le dévouement valent bien des millions; et nos prêtres de collège, professeurs de séminaire, recteurs d'université, avec leur modeste traitement de cent piastres par année, font plus peut-être pour l'œuvre de l'éducation que les professeurs touchant de fort honoraires.

Rendons donc justice à l'Eglise du Canada d'avoir tant fait pour le développement de l'éducation en notre pays, et d'avoir ainsi, en conservant à notre peuple sa langue et sa religion sauvé la race canadienne-française en Amérique.

Voilà en somme ce qu'a dit Mgr l'Archevêque au sujet de l'instruction publique au Canada; et il l'a dit avec cette autorité que lui donnent sa dignité, ses vastes connaissances et son expérience de nombreuses années d'enseignement.

X.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, ont été nommés :

M. l'abbé Martial Dubé, curé de Sainte-Apolline.

M. l'abbé Cléophas Giroux, vicaire à Notre-Dame de Lévis.

UN CHEMIN DE CROIX

par Mr Charles Huot, peintre

Un *Chemin de croix*, telle est l'œuvre que vient d'exposer M. Huot au parloir des Dames Ursulines et qui est destinée à l'église de Fraserville.

En apercevant cette file de tableaux religieux d'un caractère si grave, et dont on a décoré toute une grande chambre du

mona
cueill
que cl
est pl
foule
œuvre

Cer
bien t
pareill
sont p
tence
leur m
ment e
et de c

Tels
dans u
—, que

Le c
usage d
quel qu

Le g
plan, p
avec ses
qui bla
pittores
groupe

Entre
relative

vue, il y
Au re
cessoires

qui ne p

en fait c

Une p

celle de

couleur l

naître pa

Tradition

autres, c